

1

L'Odyssée de l'Oman

De l'Imamat au Sultanat

John PETERSON

Au cours des dernières cent ou cent cinquante années, la structure politique de l'Oman a radicalement changé. La seule forme légitime d'État connue depuis le début de l'ère islamique, l'imamat ibadite, s'était désintégrée lors de la chute de la dynastie Yaarubi en 1744. Le sultanat, création nouvelle, n'avait cependant dû de remplacer l'imamat qu'à des facteurs exogènes : l'ingérence britannique dans les structures politiques traditionnelles, les pressions en faveur de la modernisation et la découverte du pétrole. Ces forces ont irrémédiablement modifié les thèmes traditionnels et les influences qui déterminent la politique omanaise. L'imamat a disparu, peut-être à tout jamais, le tribalisme a perdu la majeure partie de son influence politique et le rôle maritime du pays s'est évanoui.

L'imamat

Le développement de la politique nationale omanaise dans sa forme traditionnelle, avec sa conception minimaliste de l'État doit beaucoup à trois sources. Deux d'entre elles, le tribalisme et l'imamat étaient étroitement imbriquées, tandis que la troisième, le commerce maritime, prévalait généralement quand les deux autres étaient déstabilisées.

La tension dynamique qui existait entre l'imamat à fondement tribal de l'intérieur et les tendances à l'ouverture maritime du littoral est un fil conducteur de l'histoire omanaise.

Le tribalisme

Les tribus constituent le socle de l'organisation sociopolitique omanaise.

Bien que la structure tribale arabe ait préexisté dans ses grandes lignes à l'arrivée de l'islam, sa forme définitive a été fortement influencée par la dimension politique de l'ibadisme. Dans une sorte de symbiose, l'influence de l'ibadisme sur le système tribal fut presque aussi déterminante que le rôle du tribalisme dans le façonnement et le fonctionnement de l'imamat¹.

En théorie et souvent en pratique, la tribu fonctionne comme un micro-État autocéphale, dont l'autonomie politique est renforcée par des facteurs comme le postulat d'une généalogie commune, l'autosuffisance économique et des frontières géographiques reconnues. La conduite de la tribu revient au cheikh, choisi démocratiquement en théorie, mais le plus souvent selon des critères héréditaires au sein de clans aristocratiques et oligarchiques². Le rôle central des clans où se recrutaient les cheikhs était renforcé dans la mesure où ils fournissaient aussi les *ulama wa a'yan*, même si l'admission à ce groupe n'était pas subordonnée à la naissance³. Le cheikh était moins un chef qu'un *primus inter pares*, médiateur et conciliateur à l'intérieur de la tribu et son porte-parole à l'extérieur. Comme sa fonction était théoriquement

1. Sur le tribalisme et l'imamat, voir J.-C. Wilkinson, « The origins of the Omani State », in Derek Hopwood (ed.), *The Arabian Peninsula : Society and Politics*, George Allen and Unwin, Londres, 1972, pp. 67-88 ; *idem* « The Ibadī Imama », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, vol. 39, Part. 3, 1976, pp. 555-561. On consultera aussi T. Lewicki, al'Ibadiyya, *Encyclopedia of Islam*, 2^e éd., vol. 2, pp. 648-660. Sur l'histoire politique de l'imamat, voir le point de vue de H. Ghubash, *op. cit.*
2. Dans *Water and Tribal Settlement in South-East Arabia, A Study of the Aflaj of Oman*, Clarendon Press, Oxford, 1977, J.-C. Wilkinson a montré que ces clans dominants pouvaient « migrer » d'une tribu à l'autre. Ainsi les Khalilis, descendants des Bani Kharous, alliés à la tribu plus puissante des Bani Riyam, ont assuré les fonctions de cheikhs des Bani Rouwaha au siècle dernier. Pour boucler la boucle, les Bani Rouwaha étaient la tribu d'origine des Nabahinah (sing. Nabhani), clan qui a dirigé les Bani Riyam.
3. Traditionnellement, le statut des élites reposait sur deux sources : *imara* (pouvoir temporel) et *ilm* (autorité religieuse). Prétendre au statut de cheikh tout comme aspirer à la fonction d'imam nécessitait de combiner les deux. Il est intéressant de noter le contraste entre les deux représentants les plus connus de ces clans au XX^e siècle. Souleiman bin Himyar al Nabhani s'appuya sur l'*imara* pour tenter de gagner l'autonomie politique de son fief, tandis que la réputation de Mohamed bin Abdullah al-Khalili en matière de connaissance religieuse aboutit à son élection comme imam. Sur ces deux personnages et sur les relations entre savoir religieux et pouvoir politique, voir D. Eickelman, chapitre 12 du présent ouvrage.

élective, il pouvait être remplacé et son maintien dépendait de sa capacité à accomplir de façon satisfaisante et efficace les tâches qu'on attendait de lui. Au sommet du système tribal se trouvaient les cheikhs suprêmes, les *tama'in* (sing. *tamimah*) dont le rôle politique dépassait leurs propres tribus pour s'élargir à des responsabilités régionales. Les plus habiles d'entre eux atteignaient un rôle national, tenant les rênes du pouvoir au plus haut niveau, celui de la communauté omanaise dans son ensemble. Ces *tama'in* constituaient le pouvoir derrière le « trône » dans chaque imamat et, étant donné l'importance accordée aux compétences religieuses des candidats, ils jouaient un rôle souvent outrancier dans le processus de sélection de l'imam. Des désaccords fréquents entre des *tama'in* rivaux rendaient l'unité de l'imamat éphémère et contribuaient aux guerres civiles qui éclataient périodiquement.

L'émergence des confédérations tribales à base régionale ou nationale contribua à fragmenter la communauté. Bien que la généalogie (Arabe du Nord/Arabe du Sud) et la religion (ibadites/sunnites) aient joué un rôle dans la formation des confédérations ghafiri et hinawi, elles constituèrent surtout des alliances souples qui assuraient un solide équilibre de la répartition des pouvoirs. Cet équilibre apparent au niveau national, était encore plus important au niveau régional où il était maintenu par un réseau d'alliances susceptibles de réajustements si besoin était. La dichotomie ghafiri/hinawi ajouta une complication supplémentaire au choix de l'imam, puisque aucun candidat ne pouvait être accepté sans être soutenu à la fois par les Ghafiri et par les Hinawi. Malgré l'existence d'un sentiment national omanais, la décentralisation inhérente au système tribal empêchait toute unification politique nationale autrement que dans le cadre de l'imamat. Celui-ci légitimait un État supra-tribal en ajoutant une force centripète permanente qui contrebalançait le système tribal tourné vers les niveaux local et régional.

L'imamat

L'imamat trouve son origine dans l'opposition des Khawarij (sing. Khariji) basés à Bassorah, aux pratiques successorales des premiers califats au VI^e siècle. Les Ibadites en dérivent sous la forme d'une tendance plus modérée et la survie de ce rameau du kharijisme s'explique incontestablement par le pragmatisme de ses adhérents. Évitant les solutions extrémistes des groupes kharijites plus radicaux qui remettaient en question le califat, l'approche ibadite pour recréer une communauté islamique véritable préconisait l'établissement d'États ibadites dans des communautés nationales

préexistantes, Oman faisant figure de choix naturel étant donné le nombre d'Omanais qui résidaient alors à Bassorah.

Oman convenait particulièrement bien à l'introduction de la théorie ibadite. Son isolement géographique par rapport aux centres du pouvoir de l'empire islamique, son sentiment d'appartenance à une communauté nationale et l'absence de tradition légitime concouraient à prédisposer le pays à l'expérience ibadite.

Les tribus arabes nomades dont l'immigration était pratiquement achevée au début de l'ère islamique n'avaient ni délogé la population autochtone ni fait disparaître les communautés villageoises. Seule la force unificatrice de l'islam avait permis aux Arabes d'imposer leur contrôle politique sur le pays. L'idéologie ibadite s'avéra extrêmement utile pour faciliter le passage définitif des tribus nomades à une culture sédentaire, en créant un *modus vivendi* durable entre le système tribal indépendant et l'économie agraire de l'intérieur.

En vertu de son opposition historique aux modes de sélection du calife après la mort d'Osman en 656, l'État ibadite fut consciencieusement calqué sur l'organisation de la communauté musulmane originelle de Médine. Le chef, qualifié d'*imam al-muslimin*, devait être élu sans condition préalable comme l'avaient été Abou Bakr et Omar. Contrairement à la pratique qui allait s'instaurer dans le sunnisme, la relation entre gouvernant et gouvernés était explicitement réciproque à travers la *bay'a*⁴ et la communauté était censée procéder au remplacement d'un imam qui ne donnerait pas satisfaction. Pour éviter tout abus de pouvoir, les institutions gouvernementales étaient délibérément réduites au minimum et, pour prévenir le risque de tyrannie, il n'y avait pas d'armée permanente. Le rejet de toute inspiration postérieure à la période médinoise signifiait aussi le maintien d'une application à la lettre de la *sharī'a*.

La conception ibadite du pouvoir répondait au besoin élémentaire d'une autorité politique nationale sans menacer l'exigence d'autonomie des tribus. En fait, l'imamat faisait office de « super-tribu » pour tout le pays et le choix de Nizwa comme capitale reflétait simplement sa situation stratégique au centre-est de l'arrière-pays tribal. L'imam faisait plutôt office de *tamimah*, ou chef tribal suprême, plutôt que de chef de l'État. Bien que théoriquement choisis parmi tous les adultes mâles ibadites, les candidats provenaient pour la plupart non seulement des familles de *ulama wa ay'an* (comme on pouvait s'y attendre, s'agissant d'une fonction tant spirituelle que temporelle) mais même de familles « nobles » qui ont fourni de longues lignées d'imams.

4. Serment d'allégeance entre un peuple et son souverain. Sur ce terme essentiel du vocabulaire politique arabe, on se reportera à B. Lewis, *Le langage politique de l'Islam*, trad. française Gallimard, 1988, pp. 91-92 (NDT).

L'État ibadite était incontestablement minimaliste. Le régionalisme prononcé résultant d'une géographie compartimentée, la grande autorité des *tama'in* et des cheikhs ainsi que l'auto-administration en matière hydraulique et foncière contribuaient à réduire le recours à l'imam pour la conduite des affaires courantes. Ses prérogatives se bornaient à nommer des gouverneurs (*wala*, sing. *wali*) et des juges (*qada*, sing. *qadi*) dans les localités les plus importantes. Le respect de l'autorité morale de l'imam était normalement garanti par la procédure d'élection, mais il pouvait demander assistance aux cheikhs et aux guerriers des tribus pour imposer son autorité en cas d'insurrection ou de menace extérieure. Bref, l'imamat, tel qu'il évolua en Oman, fut un parfait outil de légitimation de la structure sociale de la tribu arabe. Dans leur forme finale, le système tribal et l'imamat constituaient un tandem idéal pour assurer une coexistence viable entre les forces opposées du national (imamat) et du local (système tribal). Mais un troisième facteur contribua à façonner la culture nationale de l'Oman : la tradition maritime.

La tradition maritime

L'Oman, séparé du reste de la péninsule Arabique par le désert hostile du Roub al-Khali, est presque une île. De ce fait, il a longtemps regardé autant vers le large, l'océan Indien, l'Asie du Sud et l'Afrique de l'Est, que vers l'intérieur des terres et le monde arabe. L'influence « marine » du commerce et de l'expansion outremer s'est traditionnellement opposée aux influences « terriennes » du tribalisme, conséquence de l'immigration arabe et de l'islam, qui trouva son achèvement avec l'institution de l'imamat. Il en a résulté une dichotomie fréquente entre la côte et l'intérieur, qui se reflète dans le clivage entre la population arabo-musulmane et largement ibadite de l'intérieur et le peuplement pluriethnique et multiconfessionnel de la côte.

La réputation des marins omanais se répandit largement dès les débuts de la période islamique : Sohar, Qalhat puis Mascate furent des ports et des entrepôts importants⁵. Le déclin de Sohar et de Qalhat fut provoqué, dans une large mesure, par le tropisme continental de l'État ibadite et l'implantation de la capitale à Nizwa. Cette continentalisation coupa l'Oman du monde extérieur jusqu'au XVII^e siècle.

A cette époque, les Yaariba (sing. Yaaroubi) chassèrent les Portugais de leurs positions-clés le long de la côte omanaise et les délogèrent même d'autres ports de la mer d'Arabie et de la côte orientale de l'Afrique. Les Al

5. L'importance de la tradition maritime de l'Oman est analysée dans R.D. Bathurst, « Maritime trade and Imamate Government in Oman », in Hopwood (dir.), *op. cit.*, pp. 89-106.

Bou Saïd renouèrent à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e avec l'expansion outremer. Celle-ci atteignit son apogée avec la consolidation des possessions omanaises en Afrique orientale par Saïd b. Sultan, qui installa sa résidence permanente à Zanzibar. Le legs omanais en Afrique orientale est toujours visible dans l'islamisation du littoral, l'usage du swahili⁶ et la présence d'éléments arabes dans la population de Zanzibar, de Tanzanie, du Kenya...

La fin de l'imamat

Malgré la précarité des relations entre tribalisme, imamat et tradition maritime, la longévité de l'imamat prouve son adéquation profonde aux conditions locales. Du reste, l'histoire omanaise a été décrite par J.C. Wilkinson comme une suite de cycles qui semblent presque obéir à une loi naturelle⁷.

L'interaction équilibrée des facteurs fut bouleversée par l'irruption d'influences nouvelles, puissantes et exogènes. La prospérité de l'empire yaaroubi fut ruinée par une décennie de guerre civile qui permit aux forces persanes de Nasir Chah de s'emparer des ports omanais. Le gouverneur de Sohar, Ahmad b. Saïd Al Bu Saïd parvint à susciter une riposte « nationale » à cette occupation étrangère et réussit à déloger les Perses. En reconnaissance de sa conduite patriotique, Ahmad fut élu comme imam, bien qu'il fût dépourvu aussi bien de l'assise familiale appropriée que de l'adoubement des oulémas. Ses successeurs se détournèrent de Nizwa au profit de Roustaq, puis de Mascate et finalement de Zanzibar. Ces transferts successifs du siège du pouvoir conduirent à un désintéret pour l'intérieur. Les Al Bou Saïd abandonnèrent toute prétention à assumer la fonction d'imam, accordant la préférence au titre honorifique de *sayyid* avant d'adopter, à l'instigation des Britanniques, le titre de sultan, bien qu'il fût sacrilège aux yeux des Ibadites pieux à cause de sa connotation autocratique.

La rupture de l'équilibre traditionnel voua à l'échec les nombreuses tentatives de résurrection de l'imamat durant les deux derniers siècles. Il fallut attendre 1913 pour assister à l'élection dans les formes d'un imam, Salim b. Rachid al-Kharousi, descendant d'une éminente lignée d'imams. Alors que les forces tribales de l'intérieur échouèrent dans leur tentative

6. Le swahili (étymologiquement de « sahel », mot arabe signifiant rivage) est issu du contact entre les langues bantoues d'Afrique orientale et l'arabe des commerçants originaires de la péninsule Arabique (NDT).

7. Cf. Wilkinson, « The origins of the Omani State », in Hopwood (dir.), *op. cit.* Des réserves concernant la conception cyclique de l'histoire de l'Oman sont émises par D. Eickelman dans « Religious Tradition, Economic Domination and Political Legitimacy, Morocco and Oman », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, vol. 29 (1980), pp. 17-30.

d'expulser de Mascate les sultans soutenus par les Britanniques, l'imamat reconstitué parvint à faire reconnaître l'autonomie de l'intérieur, par le traité de Sib en 1920. L'imamat du XX^e siècle, retranché dans l'Oman intérieur, fonctionna à peu près de la même manière que par le passé. Muhammad b. Abdullah al-Khalili, imam de 1920 à 1954, fit preuve de compétences religieuses et politiques certaines, maintenant l'ordre sur son domaine avec une administration réduite au strict nécessaire (moins de 500 fonctionnaires, pour la plupart à temps partiel).

La chute de l'imamat fut provoquée à la fois par ses tendances centrifuges et par des forces exogènes. Tant que l'imam Muhammad demeura en vie, aucune ambition individuelle ou tribale ne put s'afficher dans l'imamat et le sultan Saïd b. Taymour ne pouvait pas espérer rétablir le contrôle des Al Bou Saïd sur l'intérieur. Mais la mort de l'imam en 1954 laissa le champ libre à l'ambitieux Souleiman b. Himyar al-Nabhani, *tamimah* des Bani Riyam et à ses alliés Ghalib et Talib b. Ali al-Hinaï, qui avaient été respectivement *qadi* et *wali* sous l'imam Muhammad. Souleiman avait longtemps caressé l'idée de créer son propre État indépendant sur le territoire des Bani Riyam autour du djebel Akhdar et avait noué des liens étroits avec les Saoudiens. Les vues saoudiennes sur l'Oman intérieur semblent avoir été nourries par leur volonté hégémonique sur l'ensemble de la péninsule, qui s'était exprimée en Oman dès la première moitié du XIX^e siècle et par le désir de contrôler les ressources pétrolières éventuelles du pays.

Le même espoir de découvertes pétrolières poussa le sultan à accentuer ses efforts de réunification du pays. Son côté conservateur, la place éminente qu'il accordait à la *sharī'a* et le recrutement de quelques fonctionnaires de l'imam par le sultanat⁸ lui facilitèrent la tâche. En 1955, une troupe de soldats, levée avec l'aide de l'Oman Petroleum Development, s'empara sans coup férir des villes de l'intérieur. En décembre de la même année, le sultan fit le voyage de Salalah à Nizwa pour recevoir la *bay'a* des notables.

La frontière impériale et l'émergence du sultanat

L'évolution normale de la vie politique omanaise fut entravée par l'interférence britannique. L'impact de celle-ci aurait pu n'être pas plus durable que celle des Perses ou des Portugais, s'il n'y avait eu l'effet simultané de la modernisation et de la mise en exploitation des hydrocarbures dans les pays voisins, qui eut des répercussions en Oman. Le Golfe avait revêtu une

8. Sur ce point, se reporter à la contribution de F. Owtram, chapitre 3 (NDT).

importance nouvelle aux yeux de la Grande-Bretagne, du point de vue de la sécurité des communications maritimes impériales, tandis que la lutte contre l'esclavage, l'occupation d'Aden et le percement du canal de Suez avaient accru l'intérêt britannique pour la mer d'Arabie. L'expansionnisme croissant des Al Bou Saïd n'avait pas échappé aux Britanniques. Les souverains de Mascate bénéficièrent de leur soutien dans leurs campagnes contre l'empire maritime qasimi (sur la côte des Émirats arabes unis d'aujourd'hui) et dans la répression contre les rebelles Bani Bou Ali du Jaalan. L'implication des Britanniques dans les affaires omanaises avait commencé avec le déclin des Al Bou Saïd à la mort de Saïd b. Sultan en 1856. La division du domaine de Saïd entre ses fils Majid (à Zanzibar) et Thouwaini (en Oman) reçut la bénédiction britannique avec le Canning Award en 1861. La montée en puissance de l'influence impériale à Mascate s'étendit sur trois décennies de 1891 au début des années 1930.

Par étapes, Mascate devint un protectorat qui ne disait pas son nom :

- accord de 1891 interdisant le transfert d'un territoire omanais sans autorisation britannique ;
- engagement britannique en 1895 de protéger Mascate/Matrah contre les attaques des tribus ;
- ultimatum de 1899 au sultan Fayçal b. Turki contre les possibilités de ravitaillement en charbon offertes aux Français⁹ ;
- engagement du sultan Taymour, à son avènement en 1913, de solliciter l'avis britannique pour toutes les questions importantes ;
- déploiement de troupes de l'armée des Indes en 1913 pour défendre Mascate contre les forces de l'imamat ;
- versement de subsides pour l'achat d'armes et prêts du gouvernement des Indes en 1918 et 1919 ;
- création du Muscat Levy Corps en 1921 ;
- nomination d'un Conseiller financier britannique en 1925.

La conclusion logique d'un tel processus semblait devoir être « l'option Aden », c'est-à-dire l'annexion. Mascate, comme Aden, offrait un site portuaire naturel de qualité, sur les routes maritimes de l'Empire, à proximité d'un détroit stratégique.

L'annexion de Mascate se serait facilement insérée dans la politique du gouvernement des Indes : la prépondérance britannique sur les côtes arabes du Golfe avait été légalement reconnue par le Traité de paix maritime perpétuelle de 1853, l'accord de 1880 avec Bahreïn, les traités de 1887 avec les cheikhs de la Côte de la Trêve, l'accord de 1891 avec Mascate et le

9. L'implantation choisie était Bandar Jizar, port naturel en eau profonde, près de Sidab, à quelques kilomètres à l'est de Mascate. De petits bâtiments en brique, sur ce qui est aujourd'hui la plage aménagée de Mascate, sont les vestiges de cet épisode (NDT).

protectorat instauré sur le Koweït en 1899. L'importance stratégique du Golfe était de mieux en mieux perçue à Delhi et à Whitehall, du fait de la menace que représentaient pour les intérêts britanniques les visées ottomanes, russes, françaises et allemandes dans la région. On s'inquiétait particulièrement de l'intention des Français de battre en brèche la suprématie britannique à Mascate : incidents survenus avec des boutres omanais battant pavillon français, acquisition par la France d'un dépôt de charbon près de Mascate, vente d'armes (dont beaucoup terminaient leur parcours chez les tribus insurgées de la frontière nord-ouest de l'Inde). Par ailleurs, l'annexion n'aurait pas contrarié les vues de Lord Curzon, vice-roi des Indes de 1898 et 1905, sur l'importance stratégique du Golfe.

En dépit de toutes ces considérations, l'idée d'un protectorat sur Mascate, qui avait été discutée et mise en avant en 1896, ne dépassa jamais le stade des vellétés, pour la simple raison que la déclaration franco-britannique de 1862 obligeait formellement les Anglais à demander l'autorisation des Français pour toute modification de statut. Or, la France n'était pas disposée à favoriser les ambitions britanniques, étant donné les différends entre Paris et Londres à l'aube du XX^e siècle. Il est vrai aussi que les intérêts britanniques en Oman étaient modestes et indirects et que la Grande-Bretagne cherchait surtout à fermer l'accès du Golfe aux puissances rivales plutôt qu'à exercer un contrôle direct sur ses rivages.

Le seul intérêt à défendre en Oman, à savoir la protection d'une petite communauté de marchands indiens, était d'un poids mineur. Enfin, en dépit des similitudes, Mascate n'avait pas la même importance qu'Aden : ce n'était pas un port vital, ni une forteresse sur une artère maritime stratégique et aucune puissance rivale ne la menaçait par l'intérieur des terres.

La décision britannique de s'en tenir à un contrôle formel sur Mascate plutôt que d'y établir un protectorat entrava le développement institutionnel du sultanat tout au long du XX^e siècle. Cependant, le déploiement indirect du parapluie britannique a probablement évité au sultanat de disparaître et à la famille régnante d'être déposée, comme ce fut le cas à Aden et à Zanzibar. Du fait de l'incorporation de Mascate aux marches de l'Empire, le gouvernement du littoral sous influence britannique se trouva bien mieux armé que le gouvernement de l'intérieur pour faire face au conflit latent entre les forces du repli identifiable dans son expression sociopolitique et les pressions croissantes en faveur de l'intégration aux courants d'échanges mondiaux.

L'État-nation modernisateur

Le « sultanat de Mascate et Oman », comme il était désigné jusqu'en 1970, fut l'une des dernières nations du globe à être confrontée au choix difficile entre traditionalisme et modernisation, entre le désir de retour à l'ordre tribal ancien légitimé par l'imamat et la tentation de céder aux sirènes du progrès, entre l'économie traditionnelle de l'intérieur et l'intégration naissante de Mascate à une économie consumériste moderne. Quoi qu'il en soit, un État modernisateur émergea finalement de ce cocon, de façon moins précoce que dans les pays voisins et moins rapide que ne l'espéraient ses habitants.

L'intervention britannique dans les affaires intérieures des États du Golfe, accrue dans les années 1920-1930, à cause de la mise en place de lignes aériennes impériales et des découvertes pétrolières, s'atténua graduellement après la seconde guerre mondiale. L'indépendance de l'Inde, la puissance croissante du nationalisme dans les anciennes colonies, le retrait progressif à l'est de Suez et l'implication nouvelle des États-Unis dans la sécurité du Golfe contribuèrent à modifier la politique britannique. En Oman, le processus fut d'abord accéléré par l'apparition d'un sultan décidé et énergique en la personne de Saïd b. Taymour. Mais il fut ensuite retardé par la longévité du règne de Saïd. Toujours attentifs à la situation en Oman, les Britanniques se contentaient désormais d'intervenir en cas de besoin et alors surtout par une assistance militaire. La pression exercée sur le sultan pour qu'il lance des programmes de développement et des réformes administratives resta largement inopérante¹⁰.

La personnalité complexe et le long règne de Saïd b. Taymour furent des facteurs cruciaux dans le processus de passage d'une conception politiquement traditionaliste de l'Oman à l'émergence d'un État moderne. Saïd fut le premier des Al Bou Saïd à recevoir une éducation de type académique (dans une école pour fils de dirigeants en Inde) et se rendait fréquemment à Londres. Il était donc tout à fait conscient des changements économiques et sociaux survenus dans le monde extérieur, mais il était aussi déterminé à maintenir l'Oman à l'écart desdits changements. Obsédé par la relation entre l'état des finances du sultanat et l'ingérence étrangère, Saïd refusa toute tentative de développement jusqu'à ce qu'il fût trop tard.

La première phase de son règne (1932-1955) laissa un bilan par bien des aspects plus positif que la seconde (1955-1970). La mise au pas des membres

10. La vanité d'imposer ces programmes au sultan Saïd est illustrée par l'expérience de Hugh Boustead, qui exerça comme secrétaire au développement auprès de Saïd de 1958 à 1961. Voir son autobiographie *The Wind of Morning*, Chatto and Windus, Londres, 1972, pp. 219-226.

influent de sa famille peu après son accession au trône permit au sultan de régner sans partage durant plus de trente ans. Peu enclin à faire confiance aux autres, volontiers autocrate, réticent à déléguer son autorité, il sapa le peu de vitalité et d'initiative qui subsistaient dans les rangs des Al Saïd. Et il poussa les quelques proches compétents et bien formés à un exil volontaire, en refusant de leur confier des responsabilités. Même son fils Qabous, gâchant les acquis de son instruction acquise à Sandhurst, se morfondait à Salalah.

La fermeté de Saïd permit d'apurer la dette de l'État et de restreindre la tutelle britannique sur les affaires courantes du pays. Les efforts des Britanniques pour convaincre le sultan d'améliorer le sort des Omanais les plus pauvres suscitaient sa méfiance et, même après la découverte du pétrole, il refusa de financer les projets de développement tant qu'il ne disposait pas de quoi payer comptant l'intégralité de la somme requise. En conséquence, son propre peuple le pensait opposé au progrès et des projets comme Mina Qabous, en réalité commencés sous Saïd, vinrent trop tard pour restaurer sa réputation.

Dès le début, Saïd cultiva une image nationaliste et traditionaliste, en partie à cause des nécessités de sa stratégie d'unification de l'Oman. Il entretint une correspondance régulière avec l'imam et, avec sa permission, embaucha du personnel de l'imamat dans son administration. Une partie des subventions accordées par les Britanniques pendant la seconde guerre mondiale servit à entretenir des relations cordiales avec des cheikhs importants de l'intérieur et à préférer la prise de contrôle progressive de la région. En 1955, grâce à ses convictions nationalistes et traditionalistes, il put prendre le contrôle de l'intérieur, non sans avoir attendu patiemment la disparition de son respecté imam.

Les facteurs qui avaient facilité les entreprises du sultan dans les années 50 contenaient les germes de sa perte¹¹. Le pétrole fournit le mobile pour s'assurer le contrôle de l'intérieur, mais lorsqu'on découvrit les gisements en 1964, la réticence du sultan à en dépenser les bénéfices pour le développement lui aliéna la considération des Omanais, conservateurs et progressistes confondus. L'inaccessibilité grandissante de Saïd, dans la lointaine Salalah, son insensibilité aux griefs les plus fondés et ses interdictions mesquines minèrent sa légitimité. Ses excentricités croissantes, conjuguées avec les attentes en matière de développement et de modernisation apparues dans les années 1950-1960 ébranlèrent son trône. Sa politique d'isolement contraignit des milliers d'Omanais à s'exiler pour recevoir une formation ou trouver un emploi, ce qui en faisait les témoins des changements rapides qui s'opéraient

11. L'évolution de la conception populaire de la légitimité de Saïd est analysée dans Eickelman, « From Theocracy to Monarchy. Authority and Legitimacy in Inner Oman 1935-1957 », *International Journal of Middle East Studies*, vol. 17, n° 1, fév. 1985, p. 10. Voir aussi J.E. Peterson, « Legitimacy and Political Change in Yemen and Oman », *Orbis*, vol. 27, n° 4, 1984, pp. 971-998.

dans les pays arabes du Golfe et les mettait en contact avec les différents courants idéologiques qui agitaient le monde arabe.

L'approche paternaliste et minimaliste de Saïd avait été acceptée et même appréciée dans les années 1930, 1940 et même peut-être 1950. Mais les attentes de la population avaient beaucoup changé durant les années 1960 ; Saïd non. Beaucoup d'Omanais et de conseillers étrangers du sultan sentaient qu'il perdait le contrôle de la situation face à une opposition de plus en plus ouverte. La rébellion du djebel Akhdar¹² à la fin des années 1950 fut réprimée assez facilement, car elle n'impliquait que quelques tribus. En revanche, le soulèvement du Dhofar fut bien plus sérieux. Le rejet du sultan était plus profond et plus répandu chez les Jabbalis, tandis que la petite force armée était trop mal équipée pour lutter contre les rebelles, surtout après l'indépendance du Sud-Yémen et l'apparition d'une tendance marxiste dans le mouvement de rébellion¹³. La déclaration publique de Tariq b. Taymour, proclamant son intention de détrôner son frère et des menées dissidentes dans le Moussandam aggravèrent ce climat délétère.

Les attaques menées dans l'intérieur par le FPLOGA (Front populaire de libération de l'Oman et du Golfe arabe) récemment fondé, déclenchèrent le coup d'État. Les événements du 23 juillet 1970 amenèrent sur le trône un sultan dont l'image était en totale harmonie avec la nouvelle idéologie moderniste des rives arabes du Golfe : la création d'un gouvernement capable de promouvoir et de gérer le développement socio-économique dans le cadre d'une monarchie. Un second effet fut la fin de la rébellion du Dhofar, à la suite d'opérations militaires reposant sur une aide extérieure considérable. Mais sur le long terme, celle-ci entraîna aussi, tant dans les montagnes que dans la plaine de Salalah, le développement de la province, qui fut pour la première fois, complètement intégrée au sultanat. Une troisième conséquence fut l'insertion de l'Oman sur la scène politique arabe, en particulier celle du Golfe. Ce processus commença en 1971 avec la rencontre à Riyadh entre le sultan Qabous et le roi Fayçal, qui transforma l'Arabie Saoudite d'ennemi héréditaire de l'Oman en un allié et protecteur ; il culmina avec l'adhésion de l'Oman au Conseil de Coopération du Golfe en 1981.

-
12. Sur la rébellion du djebel Akhdar, voir J.E. Peterson, « Britain and the "Oman War". An Arabian Entanglement », *Asian Affairs*, vol. 63, Part. 3, oct. 1976, pp. 285-298. Également à consulter : D. de C. Smiley, « Muscat and Oman », *Journal of the United Service Institution*, vol. 105, n° 617, fév. 1960, pp. 29-47.
 13. Sur la rébellion du Dhofar, voir John Akelhurst, *We Won a War, The Campaign in Oman, 1965-1975*, Michael Russel, Londres, 1983 ; Fred Halliday, *Arabia Without Sultans*, Penguin Books, Harmondsworth, 1974 ; K. Perkins, « Oman 1975 : The Year of Decision », *Journal of the United Service Institution*, vol. 124, n° 1, mars 1979, pp. 38-45 ; J.E. Peterson, « Guerilla Warfare and Ideological Confrontation in the Arabian Peninsula », *World Affairs*, vol. 139, n° 4, 1977, pp. 278-295 ; John Townsend, *Oman : The Making of a Modern State*, Croom Helm, Londres, 1977.

Conclusion : tradition et avenir ?

On ne saurait nier que l'expérience historique du XX^e siècle a modifié la perception que le pays a de lui-même et les fondements légitimant son gouvernement. La tribu reste un élément identitaire fort pour la majorité des Omanais et conserve une signification sociale, mais son rôle politique a périclité inexorablement.

La fonction politique, économique, juridique et même sociale de la tribu, de même que le rôle traditionnel des cheikhs en général ont été relégués au second plan au profit du gouvernement central.

L'imamat a disparu depuis un tiers de siècle et son rétablissement ne semble plus envisageable dans la mesure où les attentes de la population dépassent désormais de beaucoup l'orientation minimaliste de l'imamat. Le troisième moteur de l'histoire omanaise, le commerce maritime, est redevenu prépondérant, sous la forme d'échanges d'hydrocarbures contre des biens de consommation. Le pétrole est la source à la fois de la prospérité du pays et de l'autorité de son dirigeant. En contrôlant les revenus du pétrole, le gouvernement actuel a un rôle bien supérieur, pour le meilleur et pour le pire, à celui qu'aucun imam aurait pu ne serait-ce qu'imaginer. Toutefois, même sans nostalgie de l'imamat, l'absence d'instances consultatives pluralistes, telles qu'elles existaient sous des formes traditionnelles, pourraient bien éroder les bases du pouvoir¹⁴.

Il est peut-être utile de rappeler que l'influence de la mer sur l'histoire du pays a considérablement fluctué au cours des siècles et que le pays s'est régulièrement retourné vers l'intérieur. La littoralisation en cours, avec la concentration de la croissance démographique et économique sur la côte et le déclin relatif de l'intérieur, malgré son rôle fondamental dans la politique, la société et l'économie, ne peuvent durer que ce que durera le pétrole¹⁵. Qu'arrivera-t-il ensuite ? Le pays – et son gouvernement – se préparent-ils convenablement à cette échéance¹⁶ ?

14. Sur ce point, voir Dale Eickelman, « Kings and People. Oman's State Consultative Council », *Middle East Journal*, vol. 38, n° 1, 1984, pp. 51-70.

15. Pour une pertinente illustration des effets de la négligence des bases agricoles de l'intérieur, voir J.S. Birks et S.E. Letts, « Digal and Muqayda. Dying Oases in Arabia », *Tijdschrift voor Econ. en Soc. Geografie*, vol. 68, n° 3, 1977, pp. 145-151.

16. Ce chapitre est la traduction en français, avec l'autorisation de l'auteur, d'un article intitulé « Oman's Odyssey : From Imamate to Sultanate », in B.R. Pridham (ed.), *Oman : Economic, Social and Strategic Developments*, Londres, Croom Helm, 1987, pp. 1-16 (NDT).

SOUS LA DIRECTION DE

Marc Lavergne et Brigitte Dumortier

L'Oman contemporain

État, territoire, identité

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**